Informations de base

1996/2218(COS) COS - Procédure sur un document stratégique (historique)	Procédure terminée
Mécanisme de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des États membres. Rapport **Subject** 5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'interêt	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Economique, monétaire et politique industrielle	METTEN Alman (PSE)	02/12/1996

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
BUDG Budgets		

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires économiques et financières ECOFIN	2031	1997-10-13

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
04/11/1996	Publication du document de base non-législatif	COM(1996)0545	Résumé
15/11/1996	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/03/1997	Vote en commission		Résumé
20/03/1997	Dépôt du rapport de la commission	A4-0105/1997	
08/04/1997	Débat en plénière		
09/04/1997	Fin de la procédure au Parlement		
28/04/1997	Publication de l'acte final au Journal officiel		
13/10/1997	Débat au Conseil		

Informations techniques	
Référence de la procédure	1996/2218(COS)
Type de procédure	COS - Procédure sur un document stratégique (historique)
Sous-type de procédure	Document stratégique de la Commission
Base juridique	Règlement du Parlement EP 148
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ECON/4/08376

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A4-0105/1997 JO C 132 28.04.1997, p. 0006	20/03/1997	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T4-0150/1997 JO C 132 28.04.1997, p. 0069-0105	09/04/1997	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	COM(1996)0545	04/11/1996	Résumé

Mécanisme de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des États membres. Rapport

1996/2218(COS) - 04/11/1996 - Document de base non législatif

OBJECTIF : le présent rapport de la Commission doit servir de base au réexamen par le Conseil du mécanisme de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des Etats membres, mécanisme régi actuellement par le réglement 88/1969/CEE. CONTENU : depuis le dernier examen effectué par le Conseil, le mécanisme a été utilisé une fois, en faveur de l'Italie, en janvier 1993. A sa demande, ce pays s'est vu accorder par le Conseil un prêt de 8 milliards d'écus (en quatre tranches) pour lui permettre de soutenir sa balance des paiements et de mettre en place un programme économique d'ajustement et de réformes. Seules les deux premières tranches (4 milliards d'écus au total) ont été versées, l'amélioration consécutive de la situation de la balance des paiements ayant rendu inutile le versement des deux tranches restantes La Commission estime que, comme par le passé, le mécanisme a joué un rôle utile en permettant à la fois de fournir rapidement une aide financière considérable et de renforcer la confiance du marché dans la capacité de ce pays membre à remédier à la situation. La Commission est d'avis que le mécanisme existant devrait rester sans changement et faire l'objet d'un réexamen avant la fin de 1998 à la lumière de l'évolution enregistrée d'ici là, notamment les décisions concernant les Etats membres qui participeront à la monnaie unique dès le début de la 3ème phase.

Mécanisme de soutien financier à moyen terme des balances des paiements des États membres. Rapport

1996/2218(COS) - 09/04/1997 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Alman METTEN (PSE, NL), le Parlement européen fait valoir que le mécanisme de soutien des balances des paiements est un instrument utile, qui doit être maintenu au profit des Etats membres qui ne rejoindront pas d'emblée l'UEM. Soulignant que le traité permet de créer un instrument communautaire de prêt pour la troisième phase de l'UEM, le Parlement invite la Commission à élaborer une proposition de règlement portant création d'un instrument d'aide susceptible de soutenir les Etats membres ayant des difficultés de balance des paiements.